

Club Universitaire Palois

Stade André Lavie/ avenue du Doyen Poplawski /64000 PAU

Téléphone 05.59.02.37.21 Email: cupau64@gmail.com

Les dernières consignes de LA FEMININE de printemps 2025

Horaires du dimanche 04 mai 2025, stade Philippe Tissié

09h45 : échauffement de la course enfants

10h45 : Echauffement collectif des adultes

10h : départ des courses enfants

11h00 : Départ course des femmes

11h05 : Départ marche des femmes

Puce électronique et dossard :

Installer obligatoirement la puce électronique **sur votre chaussure**, à l'aide du **lien fourni**, **sans passer votre lacet dans la puce**. Merci de lire les consignes sur votre enveloppe. Cette puce sera enlevée par nos soins après la ligne d'arrivée.

Le dossard doit être positionné partenaires visibles sur la poitrine. Les personnes sans dossard ne sont pas autorisées à participer à la manifestation. Pensez à apporter vos épingles.

Parking :

Tous les parkings souterrains municipaux seront accessibles, ainsi que les parkings de la gare et des rives du gave profitez-en. **Attention, le parking situé aux abords du stade Tissié sera inaccessible.**

Merci de vous référer au plan joint ; des verbalisations sont prévues pour tous les stationnements sur les voies cyclables et les trottoirs.

Toilettes :

Des toilettes neuves Madame PEE seront installées à proximité du départ par la société APR assainissement.

Ravitaillement gratuit :

Un stand ravitaillement sera installé à l'arrivée et réservé aux concurrentes.

Tirages au sort :

Seules les personnes présentes à 12h30 pourront participer au tirage au sort (numéro du dossard). Les lots non retirés immédiatement au podium PLACE CLEMENCEAU seront remis en jeu sur place et attribués sans délai.

Photos et résultats :

" Rendez-vous sur la republiquedespyrenees.fr pour le classement et lundans les pages de la République ou l' Eclair pour les photos de la course."

IMPORTANT : pour des raisons de sécurité, le responsable de l'organisation pourra être amené à bloquer la course ou à en modifier le tracé en cas de passage de véhicule de secours ou d'événement inattendu.